



STAGIAIRE
Education sociale
Secteur : Matas du Parc

CAHIER DES CHARGES

Statut

Le/la stagiaire éducateur/trice social/e (ci-après « le stagiaire ») travaille par délégation et sous la responsabilité de l'éducateur titulaire. Le stagiaire en reçoit les instructions et lui rend des comptes.

Le praticien-formateur garantit le processus de formation et de réflexion qui accompagne l'évolution du stagiaire. Il consacre un espace hebdomadaire à l'analyse de pratique.

Cadre éthique

Le stagiaire se conforme aux options éthiques définies dans le cadre de l'institution. Il est en particulier attentif à ses limites de compétences. Il s'engage à une stricte confidentialité quant aux informations sensibles dont il pourrait prendre connaissance dans le cadre de son activité, en particulier concernant les personnes accueillies et leur famille.

Mission générale du secteur Matas du Parc

Offrir un cadre institutionnel interdisciplinaire (en éducation sociale et en pédagogie, en collaboration avec des maîtres socio-professionnels) à des élèves en souffrance sur le plan scolaire et/ou dans leur famille.

Permettre un espace d'expression à l'adolescent, sa famille et le cas échéant l'école, contribuer à une compréhension des difficultés et à une reprise évolutive de l'élève. Atteindre les objectifs par des actions éducatives auprès de l'adolescent et le système familial en interaction et synergie avec les systèmes scolaires, d'intervention sociale et de soins.

Assurer en toute circonstance la sécurité physique et émotionnelle des adolescents. Appliquer la ligne éducative définie par l'équipe et la direction.

Participer à mettre tout les moyens en œuvre pour garantir une collaboration professionnelle de qualité avec ses collègues et les autres professionnels impliqués dans l'intervention.

Contribuer à ce que la Fondation Petitmaître offre aux élèves, aux parents et aux partenaires extérieurs des prestations de qualité, dans le respect des interlocuteurs concernés.

Horaire

L'horaire attendu est celui en vigueur dans le domaine, soit un équivalent de 1935 heures annuelles pro rata temporis, vacances et fériés déjà déduits. Le stagiaire ne peut travailler durant les vacances scolaires et compense les heures sur les autres semaines de travail. 10% de ce temps est consacré aux démarches de formation (rapport de stage, lectures, etc), en principe le mercredi après-midi.

L'horaire comprend :

- les présences journalières auprès des élèves ;
- les réseaux et entretiens concernant les élèves ;
- le colloque hebdomadaire ;
- les matinées de formation ;
- les réunions intersectorielles ou autres rencontres particulières.

Objectifs de stage

Les objectifs sont fixés en fonction du type de stage (du niveau de formation déjà effectué) :

- Offrir une présence sécurisante et cadrante aux adolescents ;
- Pouvoir seconder l'éducateur dans les activités éducatives, les tâches quotidiennes et les tâches administratives, en s'intégrant en complémentarité de rôle ;
- Développer la compétence à pouvoir travailler en équipe, en particulier par une communication adéquate (partage d'informations) ;
- Savoir faire appel aux collègues ;

- Acquérir une bonne compréhension du contexte institutionnelle et de l'intervention spécifique ;
- Atteindre des compétences (déterminées par les objectifs fixés durant le stage).

Activités attendues

- Participer à la prise en charge interdisciplinaire offerte dans le cadre du Matas du Parc;
- Poser les actes éducatifs permettant l'évolution des adolescents dans leurs difficultés ;
- Travailler sur les liens entre élèves, la dynamique de groupe, sur les objectifs posés pour chaque élève et le groupe ;
- Participer au travail de collaboration avec les parents, les enseignants et le réseau ;
- Participer aux rencontres d'admission et de coordination Matas du Parc ;
- Choisir et organiser certaines activités spécifiques avec les élèves, en coordination avec l'équipe.

Déroulement

Le praticien-formateur, l'équipe et la Fondation Petitmaître offrent au stagiaire les informations nécessaires sur le contexte institutionnel, administratif et des situations suivies. Une séance d'information est organisée par la direction.

Le praticien-formateur introduit le stagiaire aux fonctionnements de l'institution, du secteur Matas du Parc, et le suit à raison d'un entretien hebdomadaire. Ces rencontres permettent d'aborder le travail du stagiaire, les questions relevées durant la pratique, de fixer des objectifs de stage, etc.

Une fois les objectifs du stage définis entre le stagiaire et le praticien-formateur, ceux-ci sont présentés et discutés au colloque hebdomadaire. L'équipe de réflexion offre son soutien au stagiaire pour atteindre les objectifs définis durant le stage. L'évaluation de stage intermédiaire et finale font également l'objet d'une discussion d'équipe. Le projet de rapport final est remis à l'équipe, au minimum une semaine avant la discussion sur l'évaluation finale.

Le stagiaire peut en tout temps compter sur l'équipe de travail afin de le soutenir dans son rôle, dans les tâches quotidiennes, prendre un relais en cas de difficulté avec un élève et recevoir les conseils utiles à l'activité.

Selon les objectifs de stage fixés, le stagiaire peut participer en collaboration avec l'éducateur référent ou de façon autonome aux particularités du suivi d'une situation d'élève (téléphones, entretiens, réseaux, etc).

Application

Le présent cahier des charges est susceptible de modification si les conditions l'exigent.

Le stagiaire s'engage à respecter ce cahier des charges, le directeur et le praticien-formateur à être garants de son application.

Ainsi fait en triple exemplaire à Yverdon, le 25 mars 2010

Miguel Gomez, praticien-formateur :

, stagiaire :

Marc Berger, directeur :